

L'an deux mille vingt-deux le 09 Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Maurin, dûment convoqué en date du 03 Mars 2022, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MALCAYRAN, Maire.

Étaient présents : BARREAU Jean-Paul ; BOVEROD Gilles ; COTTIN Philippe ; DAUGAN Lucilla ; HERY Isabelle ; MALCAYRAN Jean-Claude ; RODRIGUEZ Claude ; SIMON Claire ; TAILLEFER Olivier ;

Absents excusés : GOUDEZEUNE Gabriel

Pouvoirs : GOUDEZEUNE Gabriel à COTTIN Philippe

Absents non excusé(s) : néant

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
10	09	1	10

Secrétaire de Séance : Isabelle HÉRY

Date de la convocation : 03 Mars 2022

Ouverture de séance à : 20H40

Séance close à : 22h00

1. Validation du compte rendu de la séance du 22 Février 2022

Après lecture le compte rendu du 22 Février 2022 est validé.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délib 01/09-03-2022

Objet : Démarche de solidarité envers l'Ukraine;

Monsieur le Maire expose les principaux besoins recensés dans les courriers reçus des organismes officiels oeuvrant pour soutenir l'Ukraine et la possibilité de faire un don via l'Association des Maires de France en collaboration avec la Protection Civile.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent apporter un soutien financier et si oui à quelle hauteur.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **Souhaite** venir en aide à l'Ukraine via l'Association des Maires de France et la Protection Civile et par un don à hauteur de 1 500 €, le montant sera inscrit **au compte 6713** du budget 2022 de la commune.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Certains élus ont été directement sollicités par des administrés ou des organismes officiels au sujet de l'accueil et de l'hébergement d'Ukrainiens et souhaiteraient créer un collectif ; Monsieur le Maire salue cette initiative privée et précise que la Mairie pourra mettre à disposition une salle de réunion comme pour toutes les autres associations communales ; la Mairie aidera aussi à relayer l'information auprès des St-Maurinois.

- **Questions et informations diverses :**

Le point sur les réunions : Groupama AG le 24 mars 2022 à 10h ; personne n'est disponible ;

Comité des Fêtes : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Denise Fauré, présidente comité des fêtes, et de Mme Christelle Blaquières, secrétaire du comité des fêtes ; Mme Corine Marangon, trésorière, également démissionnaire, présentera un courrier de démission ultérieurement ; Gilles Boverod prend la parole pour préciser qu'il est également démissionnaire en sa qualité de membre actif ;

Isabelle HERY fait un point sur le fleurissement du village : il faut d'ores et déjà commencer le travail de déplantage et de replantage pour avoir un beau résultat pour la nouvelle saison ;

Prochaines réunions :

- Commission finances : présentation Compte Administratif 2021 le mardi 22/03/2022 à 20h30 ; présentation Budget Primitif 2022 le lundi 11/04/2022 à 20h30 ;

- Conseil Municipal : vote du Compte Administratif le mardi 29/03/2022 à 21h ; vote du Budget Primitif le vendredi 15/04/2022 à 21h ;

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 22h00 ;

**La secrétaire,
Isabelle HERY ;**



**Le Maire,
Jean-Claude MALCAYRAN ;**

